

Stage d'initiation aux soins infirmiers – DFGSM2

V1.0 – 1^{er} novembre 2022

Référents médicaux : Carine Salliot (PH, Rhumatologie, CHRU d'Orléans),

François Barbier (PUPH, Médecine Intensive – Réanimation, CHRU d'Orléans)

Référente paramédicale : Christine Liaudois (Directrice des soins, CHRU d'Orléans)

1. Étudiants concernés

- Tous les étudiants admis en DFGSM2 (stage obligatoire) et à jour de leur obligation vaccinale (communication aux étudiants inscrits en PASS sur cette obligation vaccinale en cas d'admission en DFGSM2 – notamment VHB) – *stage reporté à l'été suivant (entre DFGSM2 et DFGSM3) si obligations vaccinales non respectées à l'admission en DFGSM2*

2. Période et durée

- Entre les résultats des admissions en DFGSM2 et avant la rentrée universitaire : **mois d'août**
- **4 semaines à plein temps (5 journées de 7h30, du lundi au vendredi) sur le même terrain de stage**
- Première journée du stage : accueil collectif (référents médicaux, Direction des soins)
- Alternance matins (6h30-14h) / après-midis (14h-21h30) pour les terrains de stage dont les équipes paramédicales effectuent des rotations diurnes de 7h30
- 7h30-15h pour les terrains de stage dont les équipes paramédicales effectuent des rotations de 12h

3. Encadrement

- La/le cadre de santé du terrain de stage est responsable de l'accueil de l'étudiant(e), de sa présentation à l'équipe, de l'organisation de son stage (emploi du temps avec alternance matins/après-midis, identification du secteur de soins et des personnels paramédicaux que l'étudiant suivra chaque jour), de son suivi et de son évaluation en fin de stage.
- En cas d'absence temporaire pendant le stage, la/le cadre de santé aura la responsabilité de désigner un membre de l'équipe paramédicale pour l'encadrement et/ou l'évaluation de l'étudiant(e).
- Référents médicaux joignables par les cadres et par les étudiants pendant toute la durée du stage

4. Terrains de stage

- **Tous les services de médecine et de chirurgie avec secteurs d'hospitalisation complète du CHRUO** sont éligibles à l'accueil des stagiaires

(extension aux autres établissements de santé du GHT 45 à considérer pour l'année universitaire 2024-2025).

- Accord préalable du ou de la cadre de santé
- Répartition des étudiants sur les terrains de stage sous la responsabilité de la Directrice des soins du CHRUO

5. Déroulement du stage et objectifs pédagogiques

- Semaines 1 et 2 : intégration à l'équipe aide-soignante
- Semaines 3 et 4 : intégration à l'équipe infirmière
- Liste des objectifs pédagogiques (compétences à acquérir) disponible en **Annexe**

6. Évaluation

- Évaluation en fin de 4^{ème} semaine par la/le cadre de santé
- Grille d'évaluation des compétences à acquérir disponible en **Annexe**
- Fiches d'évaluation à transmettre au DFMUO
- Toute décision de non-validation du stage devra être immédiatement signalée aux référents médicaux qui rencontreront l'encadrement puis l'étudiant(e) dans la semaine suivant la fin du stage.